

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : **Être mieux préparer à gérer les phénomènes dangereux**

Pour optimiser son intervention et dans un souci de mieux alerter les habitants, la municipalité de Cazouls d'Hérault a souhaité se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Elle est aidée dans cette tâche par BRL et le cabinet d'étude montpelliérain PREDICT, spécialiste des inondations, filiale de Météo-France.

Le PCS est un document qui formalise l'organisation générale de gestion de crise. Il vise à coordonner les secours et à mieux protéger la population en cas:

- ✓ d'inondation,
- ✓ d'une éventuelle rupture du barrage du Salagou,
- ✓ de feux de forêts,
- ✓ d'accident de Transports de Matières Dangereuses.

Utile au maire pour la gestion d'une crise, le PCS, élaboré conjointement avec les acteurs locaux (communes voisines, pompiers, gendarmes, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Conseil Général, ...) est un outil de coordination des interventions de la sécurité civile.

Grâce à une meilleure réactivité, davantage d'efficacité et de coordination de tous les acteurs, le PCS permettra :

- ✓ de protéger les vies humaines,
- ✓ de diminuer les dégâts matériels,
- ✓ de sauvegarder l'environnement.

Le PCS étant finalisé, vous trouverez joint à ce bulletin la plaquette d'information sur les risques. Cette plaquette est à conserver précieusement.

Le PCS sera présenté à toute la population de Cazouls d'Hérault au cours d'une réunion publique (date à définir en fonction des travaux).

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le premier prix de la catégorie jardin du concours des maisons fleuries de l'agglomération a été gagnée par des Cazoulsins, Daniel et Gisèle Leboucher.

Il y a eu 301 inscriptions au concours des maisons fleuries de l'agglomération, soit sur l'ensemble des 19 communes. Cependant, il y a eu peu de participants dans le village cette année, puisque seulement 5 inscriptions ont été comptabilisées. De nombreuses candidatures ont retenu l'attention des jurés pour la beauté des réalisations florales et 14 premiers prix ont été décernés ainsi que 58 prix d'encouragement.



Dans un premier temps le jury a choisi les lauréats par commune. Sur Cazouls, ce sont Daniel et Gisèle Leboucher qui ont eu le premier prix pour leur magnifique jardin, leur parterre très soigné devant leur maison et les impressionnantes balconnières, tandis qu'Yves et Francette Clanet, ont obtenu le prix d'encouragement pour le fleurissement de leur façade.

Puis dans un deuxième temps, le jury s'est ensuite déplacé pour admirer, toujours à partir du domaine public, chaque premier prix. C'est sur la base de cette visite que deux « premiers prix » ont été retenus sur l'ensemble de l'agglo, un pour sa catégorie balcons fleuris et un pour la catégorie jardins !

Les prix ont été remis à Florensac en présence des maires des communes participantes et de Robert Gayraud, responsable des espaces verts de la CAHM, ainsi que du conseiller général Michel Gaudy.

M et Mme Leboucher prennent ainsi la succession de M et Mme Salanova qui avaient été les derniers sur la commune à remporter les prix de la CAHM, catégorie balcon en 2007 !

N'hésitez pas à vous inscrire pour 2011 en mairie (inscription du 11 avril au 20 mai 2011).